

00148825527

Champigny sur Marne (94000) / Février 2007

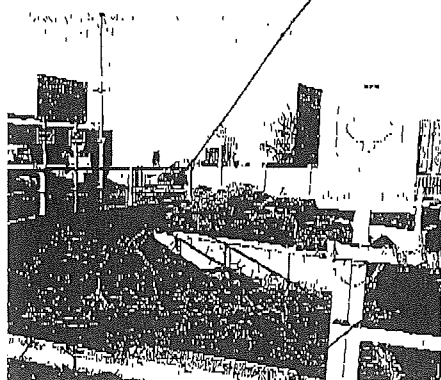
ri

ts ménagers spéciaux

tez-les, deux samedis par mois, au point
rou le plus proche (place Lénine, parking
marché Stalingrad, Poste de Coudilly)
déchettes: aérosols, piles, huiles de
roduits d'entretien, de bricolage ou de
je, métaux, produits de beauté, résidus
ques, néons, radiographies...

Déchets verts

Sortez vos sacs la veille du
our du ramassage indiqué sur
e calendrier: tontes de gazon,
euilles, fleurs coupées, petites
ranches et coupes d'arbustes
assemblées en fagots et dépo-
és à côté des sacs. Ou déposez-
as à la déchetterie.

**Déchets verts...**

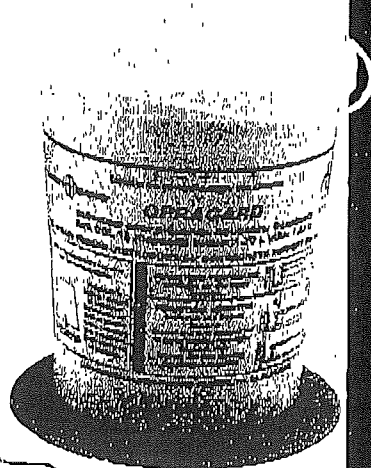
ez déposer à la dé-
jets en grès ou en
ats, déchets verts,
ménagers spéciaux.
aux particuliers
munis d'un justifica-
ble et d'une pièce
les mardis, jeudis
de 8h à 12h et de

Ordures ménagères

• Et jetez tout ce qui ne se recycle pas dans le bac à
couvercle gris (ramassé plusieurs fois par semaine):
résidus de repas, épiluchures, bouteilles d'huile,
vaisselle cassée, papiers gras... ☐

Encore une question?

• Appelez les ambassadeurs
du tri au 01 53 88 11 91

**Déchets
d'activités
des soins**

(nouveau 2007)

• La ville de Champigny met à disposi-
tion des particuliers en autotraitement,
à compter de ce mois, un service gra-
tuit, accessible 24h/24 et 7 jours sur 7,
au centre municipal de santé (CMS)
Maurice-Ténine (15, rue Marcel-et-
Georgette-Sembat), leur permettant
d'éliminer leurs déchets d'activités de
soins à risques infectieux (seringues,
aiguilles et lancettes) par apport volon-
taire. Le principe est simple: vous vous
rendez au centre de santé ou auprès de
votre pharmacien qui vous remettra un
minicollecteur muni d'un code-barre. A
la maison, vous stockez vos déchets de
soins dans le contenant. Une fois plein,
vous l'apportez au point d'apport vo-
lontaire automatisé. Les professionnels
de santé pourront eux aussi y déposer
leurs déchets d'activité de soins, 4 fois
par an, moyennant une participation
de 35 euros. Ce nouveau dispositif a
pour vocation de minimiser la présence
de déchets de soins dans les ordures
ménagères, voire sur la chaîne de tri ou
la voie publique, et de limiter le risque
d'accidents liés à la présence de déchets
à risques infectieux dans les ordures
ménagères.

dossier**10 conseils
pour réduire
ses déchets**

Produire et incinérer ce
qui alimente chaque jour
nos poubelles polluent
notre environnement.

Or, avant même l'étape
du tri des déchets, il est
possible d'influer sur la
quantité de nos déchets
en suivant quelques règles
simples au moment de
l'achat d'un produit et lors
de son utilisation. Pour
diminuer le poids et le
volume de nos poubelles,
et ainsi votre impact sur
l'environnement, voici de
bons réflexes à adopter au
quotidien:

- Si vous avez un jardin,
compostez vos déchets
organiques.
- Achetez des produits
utiles, réutilisables,
rechargeables.
- Privilégiez les bouteilles
en verre aux bouteilles
en plastique. Pour l'eau,
buvez celle du robinet.
- Optez pour les formats
familiaux.
- Privilégiez les produits
emballés dans du carton,
plutôt que sous plastique
ou blister.
- Évitez tout produit
suremballé inutilement.
- Au rayon primaires,
n'utilisez les sacs en
plastique que pour les
aliments qui ne peuvent
être pesés autrement.
- Emportez toujours
un sac réutilisable avec
vous et refusez les sacs
jetables proposés par les
commerçants.
- Utilisez le papier recto
et verso.
- Faites recharger vos
cartouches d'encre pour
imprimante.